



Rôle des technologies de l'information et de la communication dans l'optimisation des revenus fonciers au Kenya, en Tanzanie et en Zambie

Résumé du document de travail 88 par William McCluskey, Riël Franzsen, Mundia Kabinga et Chabala Kasese

Un problème d'administration

Dans la théorie des finances publiques, la taxe foncière apparaît comme une taxe locale idéale. Mais elle s'avère être également une taxe « gourmande en données », ce qui la rend difficile et coûteuse à administrer correctement – particulièrement au niveau du gouvernement local où les moyens, les compétences et les ressources font souvent défaut. Étant donné cet important besoin en données, l'administration des taxes foncières repose sur la mise en œuvre de systèmes modernes de technologies de l'information et de la communication (TIC). Sur les 40 ou 50 dernières années, les études ont cependant montré que la cause principale de mauvaises performances fiscales réside dans la faiblesse de l'administration, en particulier les problèmes de compilation de données, de manque de transparence, de mauvaises méthodes de facturation et de recouvrement, et de faibles mises en application.

Les promesses des TIC

Il n'est donc pas étonnant que les gouvernements locaux se soient penchés sur les solutions offertes par les TIC afin d'améliorer le recouvrement des taxes foncières et des autres revenus autonomes (OSR). Les TIC sont perçues comme un outil majeur d'aide

aux gouvernements locaux dans leurs efforts pour une administration plus efficace des taxes foncières. De plus en plus, les pays en développement prennent donc en charge de grands volumes de données sur les propriétés imposables et sur les contribuables via un environnement de TIC. S'ils sont administrés de manière efficace, ces systèmes de TIC sont en mesure d'améliorer tout un éventail de services aux contribuables et d'ainsi rendre le paiement et le suivi de l'impôt plus simple et plus rapide, réduisant par la même les coûts de conformité.

Résultats de l'étude de cas par ville

Cette étude porte sur le recouvrement des OSR dans quatre villes africaines dans trois pays : Arusha (Tanzanie), Kiambu (Kenya), Kitwe et Ndola (Zambie). Plus spécifiquement, les chercheurs ont examiné si l'introduction des systèmes de TIC a généré un meilleur recouvrement.

Pour aider l'administration fiscale, Arusha a mis en place le *Local Government Revenue Collection Information System* (LGRCIS) pour l'année fiscale 2013/2014. Les données fiscales montrent une corrélation claire entre l'utilisation du système et l'amélioration du recouvrement. Le recouvrement total des OSR a augmenté de 227 pourcents entre les années fiscales 2012/2013 et 2015/2016. Sur la même période, les revenus

« Les études ont montré que la cause principale de mauvaises performances fiscales réside dans la faiblesse de l'administration, en particulier les problèmes de compilation de données, de manque de transparence, de mauvaises méthodes de facturation et de recouvrement, et de faibles mises en application. »

fonciers ont augmenté de 262 pourcents. Les discussions avec le personnel municipal ont suggéré que le système de TIC a joué un rôle essentiel dans l'augmentation du revenu, tout comme l'amélioration des données grâce à la collecte massive de données de terrain qui faisait partie du protocole de mise en œuvre du LGRCIS.

D'un autre côté, les résultats du comté de Kiambu, qui a mis en place *CountyPro* sur l'année fiscale 2014/2015 en support de l'administration de toutes les sources locales de revenu, sont plus mitigés. L'analyse des comptes financiers du comté a montré une augmentation de 7 pourcents des revenus fonciers la première année, et une augmentation de 15.5 pourcents des OSR en 2015/2016. En revanche, à l'année fiscale 2016/2017, le comté a vu une chute de 15.3 pourcents des recouvrements OSR ; les personnes interrogées ont supposé que la diminution était plus due à des interférences politiques, à des problèmes de recouvrement et de mise en œuvre, qu'au système TIC en lui-même.

Les deux municipalités en Zambie, Kitwe City Council (KCC) and Ndola City Council (NCC), utilisent encore l'administration manuelle de la taxe foncière et des OSR. Pour KCC, les comptes financiers pour l'année fiscale 2014/2015 ont montré une diminution de 7.7 pourcents sur les OSR totaux (par rapport à l'année précédente) et une diminution supplémentaire de 2.3 pourcents pour l'année fiscale 2016/2017. Les données de NCC montraient les mêmes tendances. Il est intéressant de souligner que, même si KCC et NCC n'ont pas encore mis en place un système moderne, avec support TIC, d'administration du revenu, leurs recouvrements par habitant sont au moins égaux à ceux d'Arusha et de Kiambu. Dans le cas de la Zambie, il est donc difficile de savoir si la collecte des OSR serait améliorée par le biais de systèmes administratifs modernisés.

Les résultats de ces recherches montrent que l'introduction des TIC a parfois mené à l'augmentation des collectes d'OSR. Cependant, les personnels des autorités fiscales ont reconnu la création de bases de données numériques comme ayant autant d'importance que les nouveaux systèmes TIC dans l'augmentation des recouvrements fiscaux. Les personnels ont souligné que cette nouvelle approche numérique engendrait : (1) une approche plus professionnelle au sein de l'autorité fiscale ; (2) des performances plus efficaces dans les tâches officielles ; (3) des

personnels mieux formés ; (4) des méthodes de paiement plus fiables (transferts en ligne ou par mobile) ; et (5) des reçus plus fiables, imprimés à partir du système.

Importants messages à retenir

1. La transition à partir des enregistrements sur papier, des registres et les livres de reçus vers des bases de données numériques prend du temps. Par exemple, Arusha a investi un effort considérable dans la collecte de données de terrain et dans l'insertion des informations dans le LGRCIS.
2. La localisation des fournisseurs de service TIC est importante. Être dépendant d'un fournisseur basé à l'étranger, par exemple, a d'importantes implications en termes de coûts, de délais dans les mises à jour, d'amélioration des fonctionnalités et de formation des personnels. Une autre considération d'importance est le choix de fournisseur : entreprises privées ou gouvernements nationaux.
3. Qu'ils soient des produits normalisés du commerce (COTS) ou développés en interne, les systèmes TIC indépendants non intégrés au système central d'informations financières gouvernemental peuvent générer des problèmes significatifs pour les autorités fiscales locales.

Dernières considérations

Au bout du compte, les systèmes TIC ne sont que des outils dans l'administration des sources de revenu, pas des solutions en soi. Ils peuvent améliorer la transparence dans la collecte fiscale, aider à l'identification de zones de problèmes en termes d'arriérés et fournir la base à une budgétisation plus efficace. En revanche, ils ne peuvent pas améliorer directement la mise en œuvre, qui est souvent un élément critique qui fait défaut dans l'administration de la fiscalité locale. Indirectement, les systèmes TIC pourraient aider à améliorer la mise en œuvre, car les administrations locales osent plus agir contre les contribuables contrevenants lorsqu'elles sont équipées de données de meilleure qualité. Cependant, ces bénéfices sont plus difficiles à quantifier. En résumé : l'association de bons systèmes TIC et d'une mise en œuvre efficace peut être la recette pour des collectes OSR améliorées – mais cela prend du temps.

Lectures complémentaires

Citation: McCluskey, W; Franzsen, R; Kabinga, M; Kasese, C (2018) 'The Role of Information Communication Technology to Enhance Property Tax Revenue in Africa: A Tale of Four Cities in Three Countries', ICTD Working paper 88, Brighton, IDS: November

Crédits

William McCluskey est un professeur extraordinaire à l'African Tax Institute, université de Pretoria.

Riël Franzsen est directeur de l'African Tax Institute et est titulaire de la chaire de recherche sud-africaine en politique fiscale et gouvernance à l'université de Pretoria.

Mundia Kabinga est maître de conférences au Development Finance Centre, université de Cape Town.

Chabala Kasese est conseillère juridique à la Zambia Revenue Authority.

L'ICTD est financé par l'UK aid du gouvernement britannique et par la Bill & Melinda Gates Foundation; cependant, les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement britannique, ni celles de la Bill & Melinda Gates Foundation. Les lecteurs sont encouragés à citer et reproduire le contenu des séries. En retour, l'ICTD requière d'être dûment mentionné et la rédaction des citations suivant le format ci-dessus.



L'ICTD est basé à l'Institut of Development Studies, Brighton BN1 9RE UK.

© ICTD 2019